

ANNUAIRE

STATISTIQUE ET ADMINISTRATIF

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE

ET DU

DIOCÈSE DE BEAUVAIS;

PUBLIÉ PAR ORDRE DE M. LE PRÉFET.

1827.

(2.^e Année).

BIBLIOTHÈQUE S. J.



A BEAUVAIS,

CHEZ MOISAND, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE.

JANVIER 1827.

CHAUMONT - OISE , *Chaumont-en-Vexin* , (*Calvus mons* , *Calidus mons* , *Calvi mons*). — Longitude , 0 26^m 45^{sec} ; latitude , 49^d 26^m 30^s ; au pied et sur la pente nord de la falaise de calcaire grossier qui s'élève sur la rive gauche de la Troène , entre *Liancourt* , *Trie* , *Thibivillers* , *Enencourt* et *Boissy*. La Troène se divise au-dessus de la ville en trois bras qui se rejoignent après l'avoir traversée.

La petite ville de *Chaumont* , située sur les limites de la Normandie joua un rôle important dans les guerres que les normands et les rois d'Angleterre soutinrent contre la France jusques vers 1260. Placée , non pas précisément sur le plateau de la colline qui s'étend vers Gisors , mais sur un mamelon au nord du coteau , elle était isolée et forte naturellement

par sa position. Les rois de France, voulant en faire un point de défense contre les incursions des normands, firent élever au sommet de cette butte un château qui dominait le pays, et duquel on découvrait Gisors, qui était de ce côté le boulevard de la Normandie.

Le château était bâti sur un plan elliptique, et composé de dix tours séparées par des intervalles égaux; il renfermait dans son enceinte le prieuré de Saint-Pierre, et le donjon nommé Tour-au-bègue. Il n'en reste aujourd'hui que quelques vestiges de murs. Une borne, plantée au point culminant de la colline, indique, dit-on, l'ancien emplacement du donjon.

En 1098, cette place fut assiégée par Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, qui fut vigoureusement repoussé par les habitans, sous le commandement de M. de Chaumont, connétable de France. En 1140, la ville fut entièrement brûlée; et il paraît que le fort demeura aux Anglais, car en 1159, Louis le Jeune étant presque bloqué dans Paris par l'armée anglaise, fit un mouvement pour se dégager, et surprit *Chaumont*; mais Henri II roi d'Angleterre, accourut immédiatement, et emporta la place d'assaut. Elle fut rendue à la France par un traité de 1165.

Le roi de France ayant inopinément recommencé les hostilités deux ans après, en attaquant quelques villages de Normandie, l'armée anglaise entra aussitôt dans le Vexin français où elle commit des dégâts affreux; *Chaumont* fut encore brûlé, ainsi que tous les villages d'alentour. Au milieu de ces désastres, le château resta debout, et le roi y vint même depuis recevoir sa fille Marguerite qui avait épousé le fils d'Henri II.

Le duché de Normandie ayant été définitivement réuni à la France, en 1260, sous le règne de Saint Louis, le château de *Chaumont* devint inutile, ainsi que tous ceux qui défendaient cette ancienne frontière; dégradé comme eux par le tems, il tomba en ruines.

Après l'incendie de 1167, la ville ne fut plus rebâtie sur le coteau, mais elle s'étendit insensiblement sur les bords de la rivière au couchant, et fut fermée par trois portes dont une existait encore il y a quelques années.

Chaumont était la capitale du comté qui porta son nom, et qui existait déjà sous le règne de Philippe I.^{er}; on trouve un comte de Chaumont nommé parmi les chefs de l'armée

que le roi Henri 1.^{er} conduisit en 1058 , contre Guillaume le conquérant , roi d'Angleterre , et septième duc de Normandie. Le comté comprenait une étendue de pays évaluée à environ quatre-vingt lieues carrées : les premiers seigneurs de ce nom étaient revêtus de charges importantes à la cour ; l'un d'eux porta l'oriflamme ; un autre était chambellan de France en 1422. En 1574 , Henri III donna ce comté pour apanage au duc d'Anjou son frère ; celui-ci le vendit à la maison de Longneville , d'où il passa , vers 1747 , à M. le prince de Conty. Le donjon du château qu'on nommait la Tour-au-bègues parce qu'il avait été construit par le roi Louis-le-Bègue , était un fief indépendant du comté de Chaumont , et jouissant de droits considérables.

Le territoire actuel de *Chaumont* comprenait avant la révolution les paroisses de St.-Jean-Batiste , de St.-Martin , de Lailerie et de St.-Brice ; ces deux dernières sont aujourd'hui des hameaux ou sections dépendant de cette commune.

Dans l'étendue de la première paroisse se trouvaient le prieuré de St.-Pierre , l'église de N.-D. , l'église de St.-Jean , la chapelle de St.-Jean et un couvent de Recollets.

Le prieuré de St.-Pierre était dans l'origine une abbaye d'hommes qui fut donnée en 1146 par Louis VII , dit le jeune , au monastère de St.-Denis en France. Le pape Adrien IV défendit aux chanoines qui desservaient cette église d'aliéner leurs prébendes , et l'abbé de St.-Denis réduisit en même temps l'abbaye en simple prieuré ; il y envoya douze religieux , et rebâtit l'église. Louis VII , par un acte de la même année 1146 , défendit aux religieux et aux habitans de la ville de rendre aucune soumission ou obéissance à l'archevêque de Rouen , d'où il résulta que la partie de la ville de Chaumont dépendant de la paroisse St.-Jean , demeura exempte de la juridiction de l'ordinaire ; cette prérogative fut maintenue contre les prétentions des archevêques de Rouen par divers arrêts du parlement , et notamment par un arrêt du 16 février 1654. Ce prieuré n'avait plus de communauté dans les derniers tems ; le titre du prieur était à la nomination du Roi. Le prieur conférait , de plein droit , la cure de Saint-Jean-Baptiste dans la ville.

Les bâtimens du prieuré , de l'église St.-Pierre , et de l'église Notre-Dame , autrefois chapelle sous le titre de la Ste-Vierge , devenus inutiles par l'érection de l'église St.-Jean , étaient abandonnés , et tombaient en ruines avant la révolution.

La chapelle de Saint-Jean-l'Évangéliste fut bâtie en 1614 ; par MM. *Pinchereau* , au milieu de la ville , pour la commodité des infirmes qui ne pouvaient monter jusqu'à l'église paroissiale.

L'église de Saint-Jean-Baptiste fut construite , ou plutôt rebâtie , en 1417 , sans doute parce que la ville s'étant étendue dans la plaine , après le dernier incendie , on trouva trop difficile l'accès des églises Saint-Pierre et Notre-Dame , qui étaient l'une et l'autre sur la montagne ; elle devint bientôt la principale paroisse de la ville.

Les recollets de Saint-François s'étaient d'abord établis à *Sainte-Marguerite* , près *Triè-Château* ; ils obtinrent ensuite du duc de Longueville seigneur de Chaumont , et des habitans , leur agrément pour se transporter dans cette ville. Ils s'installèrent dans la chapelle du château , jusqu'à ce que le couvent qu'ils faisaient construire au faubourg de Liancourt , fut en état de les recevoir ; la prise de possession de leur nouveau local eut lieu en 1637.

La paroisse Saint-Martin-d'Aix , peu importante , était à la présentation de l'archevêque de Paris ; son église avait été bâtie dans la plaine au Nord de la ville , vers 1119 ; auprès était un prieuré fondé en 1180 , et dépendant de l'abbaye Saint-Martin de Pontoise. Il y avait dans l'église paroissiale de Saint-Martin un monument très-curieux des guerres civiles du seizième siècle : c'était un bas relief représentant une procession de la liguè dans laquelle on portait la tête d'Henri IV au bout d'une pique.

Il ne reste plus de tous les édifices qui viennent d'être énumérés , que l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste , et les bâtimens de l'ancien couvent.

L'église de Saint-Jean reconstruite , comme il a été dit , en 1417 , est placée à mi-côte , dans une position pittoresque ; son accès est peu commode ; on y arrive par des rues en forme d'escalier. Elle est bien bâtie , d'une architecture gothique très-légère ; elle a été réparée dans le tems de la renaissance des arts , et on y remarque plusieurs ornemens antiques et des arabesques du genre de celles , dit Millin (*antiq. nation. tom. 4*) , qu'on employait sous Henri II. La tour , qui est postérieure à tout le reste , est carrée et placée sur une arcade à côté de l'église ; elle est haute de 53 mètres , et ornée de pilastres d'ordre ionique. Le portail est composé d'une grande arcade ogive remplie de petites

figures de saints dans les niches qui suivent le contour de cette arcade ; au-dessus est un grand panneau orné d'arabesques ; les statues qui garnissaient les grandes niches du portail ont été détruites. L'intérieur de l'église est d'un gothique délicat , composé d'un chœur et d'une nef , accompagnés de bas-côtés qui tournent autour du chœur , et de deux chapelles dans la croisée. L'église était ornée de statues qui ont disparu , et de vitraux très-bien peints dont il ne reste presque que des débris. Il y a un petit orgue , et un carillon jouant l'air de l'hymne de Saint Jean-Baptiste. Le grand autel renferme le corps de Sainte Fortunée , martyrisée à Rome , dont les restes avaient été envoyés au couvent des religieuses du tiers-ordre de Saint-François, à Laillerie.

Le couvent des recollets servit de siège au district de Chaumont. Il a été acquis en 1819 par l'administration municipale qui y a placé la caserne de la gendarmerie , la mairie , la justice de paix , le dépôt de sûreté , une école avec logement de l'instituteur. L'église a été érigée en chapelle sous l'invocation de Saint Henri. On lit au-dessus de la porte l'inscription suivante , en l'honneur de M. le duc de Bordeaux :

D. O M.
Sub invocatione beati Henrici
sacrum ,
Ad perpetuam nascentis a Deo dati
henrici memoriam,

Faustam que tam cari capitis
longævitatem
Fidelium borbonica soboli voto
dicatum.

Laillerie , L'aillerie , Laillery (Alleria , Aleria) , placé au N.-O de *Chaumont* , dans le bas du coteau , et comprenant 54 maisons , était , comme on l'a dit , une paroisse séparée , sous l'invocation de la Sainte Vierge , et la dépendance du grand vicariat de Pontoise. L'église , reconstruite en 1225 , a été détruite en grande partie. La chapelle qui reste , et le cimetière qui en dépendait , appartiennent aujourd'hui à *M. Dupille* l'ainé , qui les a consacrés à la sépulture de sa famille. On voit dans la chapelle le tombeau de Guillaume de Chaumont , descendant des anciens comtes de Chaumont , inhumé en 1543 ; sa statue , de grandeur naturelle , est placée sur la tombe.

Il y avait encore à *Laillerie* un prieuré qui tenait à l'église , et qui dépendait de l'abbaye de Saint-Germer. Il existait aussi dans la même paroisse , dès l'an 1204 , un hôpital , dit de Saint-Antoine , qui était desservi par des frères ayant

le droit de se choisir un chapelain ; mais le curé exerçait sur les malades les droits curiaux. Ces frères furent remplacés, en 1644, par des religieuses du tiers-ordre de Saint-François ; ce convent prit le nom de Sainte-Elisabeth, et fut exempt de la juridiction de l'ordinaire ; il fut abandonné avant la révolution, faute de revenus suffisans pour y subsister. Il existait enfin, en 1258, près de *Laillerie*, une léproserie sous le nom de Saint-Lazare, qui fut réunie, vers 1697, à l'Hôtel-Dieu de Gisors.

Près de *Laillerie*, et au bas de la côte de Molineourt était un hermitage sous l'invocation de St.-Eutrope. Il paraît que ce lieu était fort ancien ; on trouva, il y a une cinquantaine d'années, dans un tombeau de la chapelle une épée à poignée dorée, dont la lame, d'un acier mince et bien trempé, était fort large et tranchante des deux côtés. Une inscription en lettres gothiques était relevée en bosse de chaque côté ; on lisait sur l'un des côtés : *Domine, ne in furore tuo arguas me, et non confundar in æternum* ; et sur l'autre : *par mains saintes, sarrazins occis. anno 1204. M. Dupille* donna cette épée à M. Cambry, préfet de l'Oise qui en a fait mention dans sa description du département (tom. 1, p. 129). La chapelle existe encore, mais elle tombe en ruines. Auprès est une fontaine qui donne lieu à un pèlerinage nombreux le 30 avril de chaque année, et le dimanche suivant à une fête champêtre.

Le château de *Bertichère*, non loin delà, attire l'attention par sa construction bizarre ; on ne connaît pas l'époque de sa fondation, mais son architecture annonce qu'il est fort ancien. Il fut la demeure des anciens comtes et des anciens seigneurs de Chaumont, et appartient aujourd'hui à M. Dupille, membre de la chambre des députés.

Caillouet, autre hameau composé aujourd'hui de cinq maisons seulement, était un couvent de trinitaires établi en 1600, et qui était aussi exempt de la juridiction de l'ordinaire. Cette maison, qui ne pouvait nourrir que deux ou trois religieux, fut réunie en 1655 à la paroisse de St.-Brice ; les religieux présentaient le curé à la nomination de l'archevêque de Rouen.

Rebetz, autre hameau dans la plaine, au Nord-Ouest de Chaumont, divisé en grand et petit Rebetz est composé d'une dizaine de maisons. Il y avait au grand Rebetz, un

très-beau château avec fossés et pont-levis; ce château démoli dans la révolution, avait été construit par le cardinal de *Pellevé*. (*)

Outre les bâtimens du couvent des récollets dont il a été parlé plus haut, la ville de *Chaumont* possède un presbytère placé à côté de l'église, une maison d'école pour les filles qui lui a été donnée par M.^{me} *Pichelin*, une place pour le marché, une pour le jeu de tannis qui sert aussi de champ de foire, et une place de danse et de promenade; enfin une étendue de terrain évaluée à 14 ares, partie plantée, et partie inculte. Il y a un octroi municipal.

Le cimetière placé à 200 mètres au nord de la commune, est celui de l'ancienne paroisse *St.-Martin*.

Les maisons sont en général solidement bâties en pierre, ou en moellon et briques, et couvertes en tuile; un règlement municipal a interdit les couvertures de chaume. Les rues sont larges et pavées. La commune est traversée par les routes départementales de Beauvais à Mantes, et de Chambly à Gisors. Il existe dans le bas de la ville une voie romaine connue sous le nom de *Chaussée-Brunehaut*; on présume que c'est celle qui se rendait de Beauvais à Magny.

Les pauvres de *Chaumont* jouissent d'un revenu de 720 f., administré par un bureau de charité.

Il y un marché tous les jeudi, et une foire pour la vente des chevaux et bestiaux, le 12 mai et le 6 décembre de chaque année.

Malgré sa position manufacturière, cette ville n'a d'autres établissemens industriels qu'une tannerie, une mégisserie, trois moulins à eau, et deux fours à chaux. Une partie de la population féminine travaille pour les manufactures de blondes de *Chantilly*. Une autre partie de la population, détournée des travaux agricoles par des habitudes urbaines, demeure inoccupée.

Contenance: terres labourables, 1261 hect. 64 cent. — Maisons, terrains plantés, 85 h. 25 c. — Prés et herbages,

(*) Le cardinal de *Pollevé*, archevêque de Rheims, fut l'un des principaux chefs de la ligue; c'est lui qui fit l'ouverture des prétendus états généraux de 1593; ses richesses étaient immenses; il fit construire dans le Vexin français les châteaux de Rebetz, de Liancourt, de Marivaux, de Jouy, du Saussay, etc.

(286)

52 h. 73 c. — Pâtures et marais, 5 h. 51 c. — Bois, 325 h. 70 c. — Friches, 72 h. 73 c. — Eaux et chemins, 50 h. 44 c. — Total : 1854 hectares.

Distance de Beauvais, 2 myr. 7 kil. — Marché, *Marines*. — Population, 1091. — Nombre de maisons, 239. — Revenus communaux, 3540 fr. — Il y un bureau de poste.